Première Exposition nationale d'art appliqué : Lausanne 6 mai - 25 juin 1922

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1922)**

Heft 22

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

même sont fournis par les Légations ou Consulats de Suisse, et par chaque bureau de l'agence de voyages Thos. Cook & Son.

La *Chambre de Commerce Suisse en France* est à la disposition des intéressés pour tous renseignements. Elle délivre gratuitement des cartes d'acheteurs.

PREMIÈRE EXPOSITION NATIONALE D'ART APPLIQUÉ

Lausanne 6 Mai-25 Juin 1922

Nous rappelons que la première Exposition Nationale d'Art appliqué aura lieu à Lausanne, dans la Halle du Comptoir Suisse, du 6 mai au 25 juin 1922.

L'Exposition Nationale d'Art appliqué est organisée par l'*Œuvre* et le *Werkbund* suisse, deux associations qui se sont donné pour tâche d'améliorer, dans un sens artistique, la production de nos industries et qui, par des expositions, des concours, des conférences, des publications diverses, ont beaucoup travaillé déjà pour la formation du goût, en même temps que pour le développement de notre économie nationale.

L'Exposition est organisée sous les auspices du Conseil fédéral, et plus spécialement, sous la surveillance du Département fédéral de l'Intérieur et de la Commission fédérale des Arts appliqués. Elle est subventionnée par la Confédération, le canton de Vaud et la ville de Lausanne. Son but est de présenter un tableau aussi complet que possible de la production de notre pays dans le domaine de l'art appliqué et des industries d'art.

Jusqu'à maintenant, l'art appliqué ne constituait qu'une section des expositions fédérales de beaux-arts, organisées à peu près tous les deux ans par le Département fédéral de l'Intérieur. Grâce à l'activité déployée depuis 1913, par l'*Œuvre* et le *Werkbund*, l'autorité fédérale a reconnu l'importance, au point de vue du développement économique de notre pays, du travail de l'artiste, appliqué aux produits de l'industrie. Un fonds des arts appliqués a été créé dont l'emploi est réglé par une ordonnance fédérale sur le développement des arts appliqués. Cette ordonnance prévoit que des expositions nationales d'art appliqué seront organisées, dans la règle, tous les deux ans, indépendamment des expositions fédérales de beaux-arts. L'exposition de Lausanne est la première de ces manifestations. Elle revêt, de ce fait, une importance particulière, qui a été comprise par les milieux producteurs, puisque plus de 550 inscriptions ont été reçues jusqu'à ce jour.

L'exposition embrasse toutes les branches de l'art appliqué et des industries d'art. Elle peut avoir une portée économique considérable au moment où, dans tous les pays, on assiste à une véritable renaissance des industries d'art. Une exposition internationale d'art appliqué s'organise à Paris pour 1924. Des manifestations du même genre, bien que d'un caractère plus restreint, se préparent en Allemagne, en Italie, etc. L'exposition de Lausanne vient donc à son heure, car elle permettra aux industries d'art du pays de s'affirmer en face de la concurrence étrangère.

CONCOURS INTERNATIONAL DE CHRONOMÉTRIE

De nombreux quotidiens ont publié la nouvelle qu'à l'occasion du centenaire de la mort du célèbre horloger neuchâtelois, A.-L. BREGUET, la ville de Paris organisait pour 1923, un concours international de chronométrie.

Cette information est, paraît-il, fausse. Par contre, la *Fédération Horlogère* de La Chaux-de-Fonds est en mesure d'annoncer que c'est le Gouvernement du Canton de Neuchâtel qui, pour commémorer cet anniversaire, instituera un concours international, à l'Observatoire de Neuchâtel.

Le Jury se composerait de M. le chef du Département de l'Industrie comme président d'honneur, d'un président effectif, à désigner ultérieurement, et de Messieurs les directeurs des quatre observatoires chronométriques de Genève, Besançon, Teddington (Angleterre) et Neuchâtel.

Le programme des épreuves, d'observation et de classement qui sera publié prochainement, a été longuement étudié par une sous-commission de l'Observatoire de Neuchâtel.

Les intéressés peuvent se procurer le règlement fixant les conditions du concours à la Chancellerie d'Etat ou à l'Observatoire de Neuchâtel.